

Discours de M. Philippe Chopin,

Préfet de Saint-Barthélemy

et de Saint-Martin,

le 21 juin 2013

Nous sommes aujourd'hui, le 21 juin 1943.

C'est l'histoire d'un guet-apens, d'un piège. Celui de CALUIRE. Cette journée du 21 juin fera tomber un homme dévoué à une cause, à des idéaux, à la France. Ces idéaux que nous portons tous aujourd'hui.

Ce jour là, à 15 heures, en pleine guerre, à l'heure où les troupes allemandes commencent à douter, où rien n'est définitivement joué, deux tractions Citroën déposent 8 hommes des services de sécurité nazis dans cette commune de Caluire, proche de Lyon. Conduits par leur patron, Klaus Barbie, ils procèdent à l'arrestation de toutes les personnes réunies dans le cabinet médical du Dr Goujon. Ce coup de filet permet l'arrestation de Raymond Aubrac, d'André Lassagne, d'Henri Aubry, et de Jean Moulin, délégué du Général de Gaulle. Tous des résistants, tous des héros.

Cette réunion des responsables des Mouvements Unis de la Résistance fixée au 21 juin était d'une importance

capitale. Elle devait désigner le remplaçant du général Delestraint, arrêté quelques jours plus tôt le 9 juin. Le Général Delestraint avait été alors choisi par De Gaulle pour organiser et commander l'Armée secrète qui devait regrouper différents mouvements de la Résistance en zone Sud.

Ce jour du 21 juin 1943 est un tournant de l'histoire française, un tournant dans l'histoire de la Résistance, une blessure dans l'âme de chaque Résistant.

Car Jean Moulin, plus jeune sous-préfet de France et plus jeune Préfet, avait trois fonctions : il était commissaire national, il présidait le conseil de la Résistance et il présidait également le comité des MUR (*Mouvement Uni de la Résistance*).

Sa grande force fut d'avoir su gagner la légitimité du Général de Gaulle à Londres et la relayer sur le terrain, il a su rassembler les mouvements épars, professionnaliser l'Armée secrète, et détail qui a son importance : pourvoir aux besoins matériels de ces combattants de la nuit.

Son attitude, son courage, sa vision offrirent à ces mouvements encore éparses une stratégie, une direction et une autorité. N'oublions pas que son mutisme et sa bravoure, face aux tortionnaires du Fort Montluc, où il fut emprisonné, ont sauvé la France. Il n'a pas parlé, lui qui savait tout de la Résistance.

Le drame de Caluire loin de briser net – comme le voulait l'ennemi – cet élan fédérateur a été surmonté, tant l'héritage de Moulin fut immense.

Oui cette année 1943 est une année majeure pour toute la France, de métropole et de ses colonies. C'est l'année également les fruits de la Dissidence Antillaise quand la Martinique et la Guadeloupe se libèrent par elles-mêmes du joug vichyste.

A côté des noms de Jean Moulin, de Raymond Aubrac, de Délestraint, il faut ici y associer d'autres noms tout aussi légitimes et fondateurs. Car notre dette est entière : qu'elle le soit pour les plus illustres, ou pour les moins connus ; qu'ils soient de Lyon, ou qu'ils soient de Guadeloupe.

Faisons également résonner le nom de **René Auque**, parti en 1943 en dissidence vers Saint-Lucie, au moyen d'une pirogue barrée par deux pêcheurs martiniquais pour participer ensuite à de nombreuses missions dans l'Atlantique, destinées à assurer la sécurité de convois de ravitaillement vers la Grande-Bretagne et l'Afrique du Nord ; le nom de **Thècle Baltimor** né en 1925 à Trois-Rivières qui a décidé, à l'âge de 17 ans, de rejoindre les Forces Françaises Libres à La Dominique, le 26 mars 1943. Embarqué à Roseau le 20 juillet 1943 à destination de La Martinique, il s'engage pour la durée de la guerre le 15 novembre 1943 et rejoint le Bataillon Antillais le 1^{er} février 1944.

Je voudrais également citer le nom de Madame **Michèle Rollin**, Guadeloupéenne, membre des Forces Françaises Libres et des Forces Françaises Combattantes déportée en Allemagne.

En juillet 1943, elle s'engage dans la France Libre, et devient membre du Bureau des Opérations Aériennes (B.O.A.), relié à Londres et destiné à organiser les

parachutages (armements, explosifs... argent). Arrêtée par la Gestapo à son domicile parisien le 10 novembre 1943, elle est déportée en Allemagne le 13 mai 1944.

Le 7 mai 1945, un jour avant la capitulation allemande, elle est libérée avec les survivantes qui restaient dans le camp.

Bien d'autres personnes de l'outre mer se mobilisèrent pour la défense des valeurs essentielles de notre Nation. Beaucoup d'autres de cette partie des Caraïbes ont suivi le chemin de Jean Moulin.

« Aujourd'hui, jeunesse, puisses-tu penser à cet homme comme tu aurais approché tes mains de sa pauvre face informe du dernier jour, de ses lèvres qui n'avaient pas parlé; ce jour-là, elle était le visage de la France. »

Quelle plus belle conclusion, que celle de Malraux pour nous faire vivre 70 ans après le sacrifice d'un homme et d'une génération pour la paix et la liberté.